

Adresses de *Théorétiques*  
revuethéoretique@gmail.com  
06 BP 6295 Abidjan 06

---

© LE PAPYRUS Éditions, Bouaké 2020

ISBN : 978-2-490574-09-4

ISSN : 2663 3132

Toute reproduction, quel que soit le procédé, est interdite sous peine de poursuites judiciaires.

# Théorétiques

## *Revue africaine d'épistémologie*

*Vol 2 N°02 décembre 2020*

Thème : LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN AFRIQUE

Les revues scientifiques se rapportant à l'épistémologie sont rares en Afrique. La Revue Théorétiques a été mise au jour pour offrir un espace de publication aux chercheurs exerçant dans ce domaine. Elle vise ainsi à promouvoir la recherche épistémologique sur le continent. Opérant dans l'espace CAMES, sa ligne éditoriale s'inscrit dans les normes éditoriales établies par cette Institution. Théorétiques, Revue africaine d'épistémologie, se destine à publier des contributions originales en matière d'épistémologie *lato sensu*. Revue scientifique à comité de lecture, elle reçoit les contributions d'auteurs de tous horizons dont les réflexions contribuent au développement de la recherche sur les théories et pratiques du Savoir. Théorétiques, dirigée par une équipe de spécialistes, est affiliée à des organisations scientifiques telles que la Société Ivoirienne de Bioéthique d'Épistémologie et de Logique (SIBEL), la Chaire UNESCO de Bioéthique et le laboratoire Logiques, Savoirs, Rationalités (LSR) de l'Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).

**LE PAPYRUS Éditions**  
**info@lepapyrus.ci**  
**(Côte d'Ivoire)**

### Remerciements

La rédaction de *Théorétiques*, Revue africaine d'épistémologie, remercie tous les contributeurs à ce numéro ainsi que les évaluateurs. Elle exprime sa reconnaissance envers les différents partenaires : Chaire UNESCO de Bioéthique, Société Ivoirienne de Bioéthique d'Épistémologie et de Logique (SIBEL), laboratoire Logiques, Savoirs, Rationalités (LSR) de l'Université Alassane Ouattara et Papyrus Éditions.

Directeur  
Ignace YAPI

Rédacteur en chef  
Antoine N'GUESSAN DEPRY

Rédacteurs en chef adjoints  
Josué GUÉBO  
Christian Kouadio YAO

Comité scientifique

- Charles Zacharie BOWAO, *Professeur*, Logique et Philosophie des sciences, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- Lazare Marcelin POAMÉ, *Professeur*, Philosophie de la technique et Bioéthique, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Pierre N'ZINZI, *Professeur*, Philosophie / Épistémologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon
- Ignace YAPI, *Professeur*, Logique, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Yaovi AKAKPO, *Professeur*, Philosophie / Épistémologie, Université de Lomé, Togo
- Ramses BOA TIÉMÉLÉ, *Professeur*, Philosophie et Épistémologie des sciences endogènes, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Antoine N'GUESSAN DEPRY, *Professeur*, Épistémologie et Histoire des sciences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- André Liboire M'BANI TSALA, *Professeur*, Bioéthique, Université de Dschang, Cameroun
- Noël N'Doumy ABÉ, *Professeur*, Anthropologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Ludovic Doh FIE, *Professeur*, Esthétique, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Aklesso ADJI, *Professeur*, Phénoménologie, Université de Lomé, Togo
- Michel Akissi GBOCHO, *Professeur*, Logique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Emmanuel CRÉZOIT, *Professeur*, Médecine réparatrice, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

- Antoine TAKO, *Professeur*, Neurosciences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Arsène KOBÉA, *Professeur*, Physique des particules, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Comité de lecture

- Ramses BOA TIÉMÉLÉ, *Professeur*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- André Liboire M'BANI TSALA, *Professeur*, Université de Dschang, Cameroun
- Antoine N'GUESSAN DEPRY, *Professeur*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Noël N'Doumy ABÉ, *Professeur*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Abou SANGARÉ, *Professeur*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Komi KOUVON, *Maître de Conférences*, Université de Lomé, Togo
- Auguste NSONSISSA, *Maître de Conférences (HDR)*, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- Stevens Gbaley BROU, *Maître de conférences*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Lucien BIAGNÉ, *Maître de conférences*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Josué GUÉBO, *Maître de conférences*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Comité éditorial

Christian Kouadio YAO, Josué GUÉBO, Lucien BIAGNÉ, Bernadette Adjoua DANGO, Bernard Yao KOUASSI, Simplicie Kouassi KOUAKOU, Faloukou DOSSO

## **TABLE DES MATIÈRES**

**Kouamé Hyacinthe KOUAKOU**

De la résilience des savoirs endogènes africains à l'ère de la transition numérique ..... 9-28

**Tiasvi Yao Raoul AGBAVON**

Douter de la transition numérique en Afrique : indices cartésien et bernardien..... 29-45

**Christian Kouadio YAO**

L'intelligence artificielle-sujet et l'avenir de l'humanité.....46-61

**Léonce N'guessan Kouassi TANO**

De la mutation technologique en Côte d'Ivoire : la contribution de la téléphonie mobile..... 62-84



# De la mutation technologique en côte d'ivoire : la contribution de la téléphonie mobile

Léonce N'guessan Kouassi TANO\*

## Résumé

Les TIC gouvernent le monde contemporain. Sous les tropiques, en Côte d'Ivoire, à l'instar d'autres États africains, le passage de la société traditionaliste à la société digitale s'est essentiellement effectué grâce à la téléphonie mobile. La mutation technologique ainsi amorcée s'accompagne de profondes transformations sur la structure de nos sociétés africaines, sur la vie intellectuelle, morale et sociale des hommes. La présente contribution a visé à montrer le rôle majeur de la technologie mobile, une branche de la technologie numérique, dans l'accession des pays africains à un monde ouvert, connecté et mobile et que les changements d'habitudes induites par l'utilisation de la technologie postmoderniste soulèvent des problèmes éthiques qui peuvent trouver une résolution objective dans une approche constructiviste déterministe.

**Mots-clés :** Changements d'habitudes - Connecté - Mutation technologique - Téléphonie mobile - Société digitale - Société traditionaliste - TIC

## Abstract

ICTs rule the contemporary world. In the tropics, in Ivory Coast, like other African states, the transition from traditionalist society to digital society was mainly carried out by mobile telephony. the technological change thus initiated is accompanied by profound transformations in the structure of our societies, in the intellectual, moral and social life of men. This contribution aimed to show the major role of mobile technology, a branch of digital technology, in the accession of African countries to an open, connected and mobile world and that the changes in habits induced by use of postmodernist technology raises ethical issues that can be objectively resolved from a determinist constructivist perspective.

**Keywords :** Changing habits - Connected - ICTs - Technological change - Digital society - Traditionalist society - mobile telephony

---

\*Docrorant, Université Félix Houphouët Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)



## Introduction

Examinant le rapport entre la télécommunication et le développement à l'ère de la mondialisation dans les pays en voie de développement, LOUKOU Alain (2005, p. 314) s'interroge : « l'Afrique qui a manqué l'ère de la révolution industrielle peut-elle manquer l'ère de la révolution informationnelle, sous prétexte qu'elle aurait d'autres priorités à satisfaire d'abord ? » Il remarque qu'« à l'analyse la question n'est plus tellement de savoir si les TIC sont capables ou non d'aider efficacement au développement des pays pauvres, la question fondamentale est de savoir comment les utiliser au mieux pour le développement de ces pays » (Ibid., p. 315). Ces préoccupations exprimées par LOUKOU permettent de présenter le problème suivant : les pays les moins nantis peuvent-ils s'approprier convenablement les technologies numériques pour en faire un levier majeur de leur développement ? Si oui, par quels procédés pourront-ils y parvenir ? Quels impacts ce changement pourrait-il avoir sur la structure, les institutions, l'économie de la société ? Ne devient-il pas nécessaire, l'ambition d'un examen critique sur les transformations induites par cet outil de développement qu'est la technologie ? Il s'agit, d'une part d'examiner concrètement, une modalité d'appropriation (la téléphonie mobile) des nouvelles technologies en Afrique, donc de l'étude de la transition technologique que subissent les États africains, notamment la Côte d'Ivoire et, d'autre part d'apprécier les modifications découlant de cette transition laquelle substitue à la société traditionaliste, une société postmoderniste dite digitale.

Notre démarche argumentaire s'articulera en trois phases. D'abord nous aurons une approche historique liée au contexte et à l'usage du téléphone portable en Côte d'Ivoire ; ensuite nous examinerons l'impact socio-dynamique sous-jacente à la visée commerciale de la technologie mobile par les ORM<sup>1</sup> ; enfin, concernant l'exigence éthique de technologie qui devra prévaloir au sein de nos sociétés digitalisées, nous exposerons la controverse qui oppose deux grandes orientations épistémologiques, le pessimisme technologique et l'optimisme technologique, bien sûr dans un souci de dépassement<sup>2</sup>. Il s'agira à ce niveau

---

1- Opérateur de Réseaux Mobile

2- Car, c'est dans l'esprit de cette controverse que les États édictent des réglementations inadaptées et mènent des opérations répressives asymétriques contre les dérapages d'utilisation de la technologie qui offrent toujours davantage de possibilités aux utilisateurs malveillants de contourner toutes mesures en vigueur.

d'aller au-delà du procès hâtif que subi la technologie numérique pour proposer une perspective constructiviste déterministe comme solution durable. Nous pensons que quand les technologies en plein essor auront atteint leur stabilité technique, la société elle-même choisira, sur la base de l'idéologie dominante de notre époque, le modèle qu'il conviendra de suivre.

## **1. Approche historique**

La téléphonie mobile en Côte d'Ivoire a une histoire. Son apparition dans le pays fait suite à la volonté de l'État ivoirien d'étendre les services de télécommunication et de permettre une meilleure couverture réseau sur l'ensemble du pays pour le bien-être de la population. C'est pourquoi son histoire est consécutive à celle du téléphone fixe à laquelle elle est liée. Étant donné que les États africains ne sont pas des constructeurs de téléphones portables, la mention de la notion de « téléphonie mobile » dans la présente étude sera circonscrite aux services des Opérateurs de Réseaux Mobiles (ORM). Au demeurant, notre intention ici, est de présenter seulement les étapes majeures par lesquelles les services des opérateurs de réseaux mobiles en Côte d'Ivoire ont influencé la vie de la population au point de la façonner.

### **1. 1. L'étape embryonnaire des changements : le conditionnement**

À la faveur de la décision gouvernementale du 07 Juillet 1995, portant libéralisation du secteur de la télécommunication, la première entreprise de téléphonie mobile installée en Côte d'Ivoire dans le courant de 1996 et opérant sous licence n° 96 / cel / 001 du 22 mars 1996 fut COMSTAR (groupe américain Western Wireless), suivie par TELECEL et IVOIRIS qui respectivement furent rachetées par MTN et ORANGE. A partir de l'an 2002, plusieurs autres opérateurs mobiles dont MOOV, KOZ, GREEN, CAFE MOBILE sont ajoutés à la liste des réseaux mobiles opérant sur le territoire ivoirien. Aujourd'hui, seuls trois de ces opérateurs (ORANGE, MOOV, MTN) ont l'autorisation de l'organe de régulation pour continuer leur opération en Côte d'Ivoire ; KOZ, GREEN, CAFE MOBILE ont été fermés par l'ARTCI (autorité de régulation) pour des raisons de formalités non concluantes.

Résolument, en offrant leurs services à la population, les réseaux mobiles ont enclenché progressivement des changements dans les habitudes

de celle-là. La première phase de ces changements, que nous désignons par « conditionnement », est l'étape embryonnaire du projet. Elle a concerné la distribution ou la mise sur marché de crédits d'appels à travers les cartes de recharges. Ces crédits d'appels aussi connus sous le syntagme d'« unités » s'obtiennent à partir d'un code déchiffrables par grattage sur les cartes en papier appelées cartes de recharges. La communication étant quelque chose d'essentiel pour l'homme, faciliter le rapprochement des hommes, endiguer l'isolement et l'éloignement spatio-temporel est toujours bienvenu quoique ce service soit pécuniairement facturable. De la sorte, en accentuant les spots publicitaires, en amplifiant les stratégies marketing autour de ce nouveau moyen de communication, progressivement la population-cible y manifeste un intérêt de plus en plus affiché.

Lorsqu'un individu se procure un téléphone portable, il lui faut pour son opérationnalité s'abonner à au moins l'un des opérateurs de la téléphonie mobile accrédités en Côte d'Ivoire. Cet abonnement donne droit à une carte SIM à partir de laquelle s'ouvre une banque d'unités d'appels ou de SMS. Elle devra être alimentée nécessairement afin de rendre possible la communication. Le fait que ce nouveau moyen de communication exige nécessairement de la part de tout abonné l'achat d'une carte de recharge, va d'une certaine manière conditionner la population-cible. À travers ce conditionnement, il se glisse dans les mœurs des consommateurs novices des changements subtiles mais certains. Par ailleurs, ces changements seront amplifiés autour des innovations que va subir la carte SIM, notamment son mode de rechargement et la mise en place d'une politique favorable.

### **1. 2. L'étape de la cristallisation : de l'innovation et de la volonté politique**

La seconde étape porte sur le nouveau mode de rechargement des cartes SIM et sur l'aménagement du cadre juridique et institutionnel en rapport avec les activités des opérateurs mobiles. En effet, aux cartes de recharge sont substitués les rechargements électroniques (e-recharges) purement numériques sans support physique : c'est la recharge virtuelle. En fait, « la recharge virtuelle a fait son entrée sur le marché au début de l'année 2008 » Mamoutou Touré (2010, p. 407). L'avènement de l'e-recharge instaure dorénavant une opération intra-mobile, il n'y a plus besoin

de support intermédiaire. C'est un pas en avant dans la numérisation des données encore appelée la digitalisation. Cette phase a manifestement suscité un intérêt écologique dans nos villes dans la mesure où la suppression des cartes papiers a non seulement réduit le taux d'insalubrité dans nos cités, mais aussi a permis d'assainir le paysage de certaines artères routières qui jusque-là étaient occupées par des distributeurs de cartes de recharge.

Au niveau institutionnel et juridique, les sociétés de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire ont bénéficié du décret n°2011-476 du 21 décembre 2011 leur permettant, sous l'instigation de l'ARTCI, Autorité de régulation des TIC, de procéder à « l'identification des abonnés des services de télécommunication ouvert au public » (ARTCI, rapport d'activité 2014, p. 31). Cette identification est pour beaucoup dans la mise en œuvre du système de cybersécurité, de l'existence d'une banque de données numériques des consommateurs de la technologie numérique.

Rappelons que les services de communication par ORM s'accompagnent de vente d'articles, des accessoires y afférent et des innovations qui créent un effet de boule de neige. En effet, des téléphones sont de plus en plus sophistiqués ; les constructeurs y intègrent des applications multimédias (Photo, radio, musiques, vidéos, et box d'enregistrement), des applications de navigation internet (Opéra mini, Google, ...), des accessoires de stockage (les clés USB, des cartes mémoires, CD, DVD). Ainsi la population se familiarise-t-elle à un nouveau milieu appelé « cyberspace » créé pour la formation des utilisateurs, pour la diffusion et la consommation de ces nouveaux produits. Le rapport des cybercafés avec la téléphonie mobile réside dans le fait qu'en dehors des fournisseurs principaux, en Côte d'Ivoire, ce sont les opérateurs mobiles qui fournissent les terminaux de connexion (bornes Wifi, Domino, Livebox, ...) et d'abonnement à Internet. On parle alors d'« Internet mobile » par opposition à l'internet fixe via ADSL. Par ailleurs, l'ouverture des cybers attire davantage les populations citadines, par effet de mode, à s'intéresser au TIC.

Toutefois, l'impact des cybers est de loin négligeable par rapport à celui qu'exercent les smartphones sur les internautes quant à l'utilisation d'Internet. Aujourd'hui 67% de la population mondiale détiennent au moins un smartphone équipé d'applications et de fonctionnalités de dernière génération (We Are Social et Hootsuite, 2019). C'est une grande

avancée en termes d'ouverture sur le monde. Si le déplacement pour le cyber et souvent l'accessibilité à un ordinateur de bureau peut s'avérer quelquefois stressant, avec les téléphones Android ou les iPhones, les usagers ont l'Internet dans les mains.

Aussi, l'apparition des « réseaux sociaux » a-t-elle amplifié de façon exponentielle l'utilisation de la technologie en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, du fait de leur puissance d'absorption d'utilisateurs, la communauté numérique leur préfère le nom de « réseaux sociaux ». Ce sont entre autres Facebook inventé en 2005 par l'équipe de Marck Zuckerberg, WhatsApp lancé en 2009 par Jean Koum et Brian Acton ; YouTube lancé en 2005 par l'équipe de Chad Harley ; Twitter en 2006 par l'équipe de Jack Dorsey ; Instagram cocréé en 2010 par Kevin Systorm et Mike Kriegger, ...etc.

Aucune de ces plateformes ne fonctionne en mode « offline », c'est-à-dire sans données internet, elles ne peuvent être opérationnelles. L'histoire des réseaux sociaux révèle qu'ils sont apparus précisément aux USA peu de temps après la propagation d'internet dans les années 1990. Or, par leur caractère ludique, professionnel, simple, rapide en termes de communication, tout le monde semble tourné vers les réseaux sociaux. Le fait ici, c'est que la société doit cet exploit de connectivité au secteur de la téléphonie mobile. Ainsi, avec l'omniprésence de ces « nouveaux envahisseurs », les téléphones portables, le numérique est récupéré dans tous les secteurs de la vie de l'homme social. N'existe-t-il pas aujourd'hui dans les gouvernements de nos États africains un Ministère en charge de la modernisation de l'administration basée sur la numérisation ?<sup>3</sup>

### 1.3. L'étape de l'expansion du domaine d'influence

La troisième phase concerne l'irruption des ORM dans le domaine bancaire. Les smartphones sont devenus si déterminants dans les habitudes des usagers que les maisons de téléphonie mobile ont intégré dans leurs prestations, des services de grandes nécessités parmi lesquels, les services bancaires, connus en l'occurrence sous le vocable de « mobile money ». Ce vocable traduit la pratique d'une économie dite numérique prometteuse quant à l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs,

---

3- Quoique cette digitalisation ne se fasse pas nécessairement avec le téléphone, le fait les raccourcis offerts par les smartphones ont révélé, en dehors des exigences des institutions de Bretton Woods en Afrique, la nécessité de digitaliser nos pratiques.

cette perspective d'inclusion financière a retenu l'attention de la BCEAO, Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest. Elle publie alors en « 2006 une réglementation sur l'argent électronique autorisant les établissements non bancaires à obtenir une licence d'émetteur d'argent électronique » (Claire Pénicaud, 2014, p. 2). En vertu de cette réglementation, les opérateurs de réseaux mobiles (ORM) bénéficient de partenariats avec certaines banques. Ces partenariats leur permettent de pratiquer l'économie numérique à travers les labels de Orange money pour le groupe Orange, MTN mobile money pour MTN et Flooz pour le groupe Moov. Dans sa définition, « l'économie numérique aussi appelée économie de l'internet ou du web désigne l'ensemble des activités économiques liées au numérique, » ARTCI (2014, p. 69). Ici encore, dans cette extension des services des ORM, ainsi que le notifie Mamoutou Touré (Ibid., p. 412), « naturellement, le téléphone portable reste le support de base de toutes les transactions ».

En 2020, en dépit de son omniprésence, la téléphonie mobile n'a pas encore fini d'infuser la société ivoirienne en particulier, la vie des Africains en général, mieux de l'homme tout court puisqu'en vertu du nombre croissant des abonnés (37,4 millions d'abonnés<sup>4</sup> au mobile), l'ARTCI vient de promulguer un nouveau plan de numérotation téléphonique en Côte d'Ivoire prévu dès le 31 janvier 2021.

## **2. Quelques aspects de l'impact de la technologie mobile sur la société**

La technologie de la communication est comme tout procédé technique, orientée vers l'efficacité de nos actions face à la nature, face à autrui. Son usage finit par transformer le comportement et les habitudes de l'homme. Cette manière de comprendre l'utilisation de la technologie s'inscrit dans la perspective de la Théorie Critique de l'École de Francfort. Selon cette tradition épistémique, la technique n'est ni autonome, ni neutre ; elle est contrôlée et porteur de valeurs<sup>5</sup>, c'est-à-dire susceptible de transformer les habitus des usagers et sur lequel il est aussi possible d'exercer une influence : c'est de la réciprocité.

---

4- En Côte d'Ivoire pour une population estimée 25 millions

5- Cette position est tenue par Jürgen Habermas notamment dans *La technique et la science comme idéologie*

Il s'agit dans cette section de montrer que tout en exerçant les activités commerciales, les ORM ont participé à changer les mœurs des consommateurs. Sous cet angle, plusieurs axes-indicateurs de l'influence de la technologie numérique – sur le comportement de l'homme, sur les structures de la société, sur la définition même de la vie aujourd'hui – peuvent être explorés.

## **2. 1. Le téléphone portable, comme notre ombre : la portabilité**

Le premier axe à identifier ici réside dans le rapport « homme-téléphone » aujourd'hui. L'être humain n'est pas seulement un homo faber, il inclut dans son patrimoine génétique une autre fonction : homo technologicus. Fort à propos, le téléphone portable fait partie des technologies qui ont révolutionné la vie de l'homme au point de devenir pour l'homme du 3<sup>e</sup> millénaire, un indice important de sociabilité ou de socialité. Selon le rapport de l'OMPI<sup>6</sup> publié dans son magazine de Septembre 2010 sous le titre de « Portable et développement : la téléphonie mobile change des millions de personnes », plus de 4 milliards de connexions et près de 80% de la population mondiale sont desservis par les réseaux GSM ; ainsi la téléphonie mobile serait en passe de devenir une technologie universelle depuis 2015. Ce qui induit qu'en fait, qu'il est plus facile de trouver un homme sans ami, peut-être sans famille, mais il est de plus en plus rare de trouver un homme sans téléphone portable. Peut-on encore soutenir de nos jours la thèse selon laquelle le téléphone mobile n'est qu'un moyen ? Est-il possible de définir l'homme actuel sans prendre en compte son rapport aux artefacts technologiques ? Gilbert Simondon (1958) étudiant le sens de la genèse de l'objet technique fait comprendre que l'objet technique étant un objet social, c'est-à-dire inventé pour répondre à une demande, contient une réalité humaine.

Ainsi, la fonction du téléphone portable ne se limite-t-elle plus à un simple échange. Outre la communication standard dont il est le médium, le téléphone portable est aussi devenu dans la conscience des usagers un objet de luxe, une modalité d'éducation, un support d'étude, un outil de commerce, un instrument de divertissement, un musée virtuel, appareil de diagnostic de maladies selon le rapport de Paola Fava (2014, p. 8)

---

6- Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, une agence spécialisée de l'ONU

mené sur le projet « technologie mobile appliquée à la santé » ou « m. santé ». <sup>7</sup> Ailleurs, en Chine, le téléphone portable sert à détecter via une application les symptômes de la Covid-19. Bref, cet appareil constitue un nouveau paradigme sous lequel l'activité humaine aussi bien que la vie sociale pourraient s'évaluer.

Dès lors, cet outil informatique ne peut plus apparaître seulement comme un moyen, néanmoins il ne s'est point substitué à l'homme ou du moins l'homme ne lui a pas accordé ce statut. À l'évidence, c'est plutôt une dépendance intégrale que l'homme a cultivée avec cet outil informatique. Les constructeurs y font converger tous les besoins d'homo sapiens technologicus, les ORM les y concentrent par création des services dont le fonctionnement nécessite l'utilisation de téléphone portable, par exemple les transferts d'argent qui se pratiquent sous le concept d'e-money. Ainsi, l'individu qui ne possède pas de téléphone portable est susceptible de se sentir handicapé dans le déploiement de son être ; même s'il arrive qu'avec le taux élevé d'analphabétisme 43 % en Côte d'Ivoire, 49,5 % en Afrique (MENFTP, 2019), plusieurs n'y comprennent pas grande chose, donc ne parviennent pas à en optimiser l'utilisation. Dans les ménages, en entreprise, dans les affaires profane et religieuse, dans l'administration, comme au niveau de l'éducation, des concitoyens utilisent ces nouvelles technologies. Dès lors, le téléphone portable est incontournable pour l'homme nouveau. Plus qu'un moyen, il est devenu son compagnon.

La mutation sous le modèle de « l'homo sapiens technologicus », c'est-à-dire l'homme intelligent ayant intégré dans son existence la technologie comme élément indispensable, en Côte d'Ivoire se fait par des substitutions partielles ou par la mise en place d'autres alternatives dans la pratique des tâches quotidiennes. La substitution du télétravail au travail présentiel en est un fait positif au sens cournotien du terme. Ainsi à l'occasion de la lutte contre la maladie à coronavirus ou (Covid-19), eu égard aux mesures restrictives dont le confinement, la population explore-t-elle d'autres voies d'adaptation à la crise sanitaire en vue d'assurer la continuité de ses tâches professionnelles, régaliennes, religieuses, etc. Jusqu'au sommet de l'État le télétravail, la visio-conférence sont des méthodes

---

7- Projet financé par l'Union européenne auprès des pays en voie de développement



encouragées pour accomplir certaines activités dans certains secteurs, d'autres étant simplement impossible d'y recourir. Ici encore, en servant de médium dans l'accomplissement des tâches, le téléphone portable a une marge importante de manœuvre. C'est alors qu'il devient un véritable outil de travail – les traitements de textes, expéditions et réceptions de documents en image, en pièces jointes – en plus des fonctions standards et du stockage des données.

Bref, le téléphone portable semble pour l'homme un outil, mieux une donnée aussi primitive du monde technologique dans lequel nous sommes plongés, donnée sans laquelle il serait impossible de penser le monde tel qu'il se présente aujourd'hui ; c'est-à-dire un monde où l'on a la chance de se libérer des formes sociales caricaturales.

## **2. 2. La possibilité d'explorer une autre approche des relations humaines : la télé-relation**

Contrairement à l'Europe où l'individualisme social rythme les vies, en Afrique, de façon générale, en Côte d'Ivoire en particulier, les hommes ont culturellement une manière chaleureuse de se partager les expériences et les instants quotidiens. Ils ont intériorisé, depuis des siècles « le corps à corps » comme la façon de traduire leur soutien à leurs proches, de manifester leur amitié. En fait, cette chaleur humaine est pour l'Africain une voie de prédilection, une marque d'expression de solidarité au sens africain du terme. C'est pourquoi, il n'est pas rare de voir dans les sociétés africaines traditionnelles, des patriarches se promenant, le matin avant les activités champêtres, ou le soir au retour des travaux, pour saluer et prendre les nouvelles des siens. C'est dire que les sociétés africaines ont préconisé, dans les rapports interhumains ce que dans le langage contemporain on désigne par "relation présenteielle".

Mais, la venue du téléphone portable a modifié ces relations des sociétés africaines. Nous devons parler maintenant de télé-relation dans la mesure où précisément, la présence physique est supplantée par l'instrument téléphonique, donc par une présence virtuelle. Plus besoin de se déplacer, il suffit d'un SMS ou d'un d'appel pour avoir – juge-t-on – l'essentiel de la vie de l'autre. C'est de la distanciation virtualisée. Cette nouvelle approche relationnelle est celle qu'on pourrait caractériser de réductionniste. Ici tout se ramène à la voix ou aux lettres (SMS) de l'interlocuteur.

Or, il paraît évident, combien il est possible avec le téléphone de masquer sa voix pour jouer le tour aux autres. Par ailleurs, certains téléphones disposent des fonctionnalités de modification de voix (voix magique) allant de la voix féminine à la masculine, en passant par celle d'un bébé avec toutes les tonalités, des voix graves aux plus aigües. En conséquence, l'utilisation des téléphones portables contribue à distancier les hommes (ivoiriens) les uns des autres en réduisant leur socialité d'antan ; mais laquelle distance qu'il convient d'appréhender en termes de modalité : distance physique, mais présence virtualisée ; c'est cela la télé-relation. C'est ainsi qu'il convient de désigner l'approche des relations humaines de l'homo sapiens technologicus qu'est aussi devenue la nôtre. La communication téléphonique « n'[a] pas forcément renforcé l'esprit de collaboration mais, à l'inverse, elle [a] eu parfois tendance à isoler les individus en espaçant davantage les occasions de rencontres et d'échanges directs », (Tristan, 2014, p.4) allant jusqu'à la dégradation des formes élémentaires de courtoisie.

En clair, la distanciation physique n'a pas seulement apparu comme une mesure de protection contre la pandémie de la Covid-19. La distanciation physique, corollaire de la télé-relation, existait souterrainement et entretenue par l'utilisation du téléphone portable. La Covid-19 n'a fait qu'exhumer et amplifier une pratique qui rythmait déjà de manière sous-jacente des sociétés<sup>8</sup> déjà à la base transformée. De fait, avec la technologie numérique ou technologie digitale, l'accent est mis sur la « télé<sup>9</sup> » dans nos sociétés contemporaines. Ainsi avons-nous la téléconférence, la visioconférence, le télétravail, le télé-enseignement, le téléphone, la télé-médecine, etc. Tout est télé, c'est-à-dire distance.

La télé-relation, cette nouvelle approche des relations humaines actuelles, par le biais de la téléphonie mobile s'est accentuée avec l'avènement des réseaux sociaux. En conséquence, dans ce monde télé-connecté, certains mots les plus usités de notre « quotidienneté » ont subi une mutation sémantique considérable. C'est par exemple le cas pour la compréhension de l'idée d'« amitié ». Dans notre nouveau mode d'existence, à savoir « exister technologiquement », un ami ne conserve plus son sens

---

8- Et si à l'occasion de la pandémie, certains de nos concitoyens ont du mal à respecter cette mesure, ce n'est plus pour alimenter les relations, c'est plutôt pour des raisons de moyen de survie à cette pandémie.

9- Au sens grec du terme, « télé » signifie distance ou au loin.

classique. Désormais, l'amitié<sup>10</sup> requiert un espace virtuel et un ensemble de paramètres parmi lesquels, on peut citer le nom d'utilisateur, la photo de profil, un compte d'abonnement. Cette amitié n'exige plus la connaissance préalable de la personne. C'est même une condition d'emblée imposée aux internautes afin de pouvoir avoir un échange avec l'autre. Et les Africains qui sont naturellement hospitaliers, qui aiment solidariser n'attendent rien pour lancer leur invitation d'amitié et d'en accepter en retour. Cette mutation sémantique répond au fait que, comme l'exprime Michel Puech, (2005, p.10) : « nous ne vivons plus dans le monde où ont été pensées nos références philosophiques fondamentales ». Dès lors, notre nouveau mode d'existence n'en appelle-t-il pas à une redéfinition des valeurs sociales classiques ?

Il faut remarquer que l'utilisation de la technologie numérique tant à déconstruire l'ordre social traditionnel africain pour faire naître un cadre sociologique virtuel dans lequel l'homme (autrui) duquel nous prenons la distance physique est, en même temps par un retournement, invité à nous rejoindre à nouveau. Ce nouveau cadre de rencontre virtuelle n'admet plus les mêmes modalités que le cadre traditionaliste. De cette manière, les sociétés africaines dont, celle de la Côte d'Ivoire se déconstruisent et se recréent. Dans cette réformation culturelle, les personnes âgées n'ont plus la maîtrise des paramètres éducationnels ; ce sont les jeunes qui initient les "vieux" à la quotidienneté, ce sont eux qui semblent leur définir les nouvelles normes sociales de ce nouveau monde dans lequel le temps se positionne comme quelque chose de très précieux.

### **2.3. Le facteur temps intégré dans nos habitus : la mobilité**

La conscience du temps constitue un autre indice de la mutation subie par le fait de la consommation de la technologie numérique. Il est reproché aux africains de ne pas optimiser l'usage du temps (Kronos). Alors que dans la culture occidentale sous l'auspice des Anglais, « time is money. »

La manipulation du téléphone portable induisant l'utilisation ou non d'internet a permis aux ivoiriens de s'accoutumer à la rapidité d'action. Ceux-ci posent des réclamations et obtiennent un retour en temps record, ils sont à l'affût des informations relatives à des opportunités d'emploi. Ils s'informent en un temps relativement court alors que depuis

---

10- Dans le cas de Facebook

belle lurette les courriers postaux avec leur lenteur légendaire causaient des ennuis aux Africains. Dans ce même contexte de la rapidité induite par l'usage des réseaux sociaux, face à nos démocraties en construction, une exigence de réactivité informationnelle incombe aux gouvernements pour éviter d'être confrontés – par des Infox – à des insurrections populaires du fait de leur laxisme à l'égard de certaines injustices sociales. Le soulèvement populaire lié à l'assassinat de Georges Floyd aux USA en l'espace de 24 heures et le retentissement mondial qui s'en est suivi sont à considérer.

Aujourd'hui les spécialistes politologues et experts du numérique semblent partagés sur l'impact des réseaux sociaux pour la démocratie. La liberté d'expression que la démocratie semble promouvoir se trouve souvent restreinte dans certains États. Par ailleurs, le groupe Facebook et Twitter ont envisagé de bloquer les publications manipulatoires et litigieuses sur leur plateforme aux USA. En clair, l'appropriation de la technologie numérique a intégré dans les mœurs le temps comme un facteur déterminant plus que jamais. Ici, accéder à la technologie numérique, c'est faire le pari de s'engager dans un monde accéléré, un monde qui court. La téléphonie mobile est en train de préparer les ivoiriens (voire africains) à la mobilité dans leurs actions.

#### **2.4. L'accès à un monde de plus en plus ouvert et connecté**

Alors que dans les premiers instants, le téléphone se limitait presque à un échange avec ses proches ou ses amis, aujourd'hui loin de nous astreindre à quelques individus et en raison des innovations (invention d'applications, internet, réseaux sociaux) de plus en plus constatées, posséder un téléphone ouvre l'individu sur le monde. Autrement dit, à travers ses multiples services, la téléphonie mobile est devenue un facteur puissant de promotion d'une société universalisée, d'un univers mondialisé. Les internautes ont, en temps réel, sur leurs smartphones ou sur leurs tablettes des informations des quatre coins du monde. Il suffit de disposer de données internet pour être engagé dans le voyage virtuel sans frontière.

Par ailleurs, à l'occasion de la lutte contre le Covid-19, certains gouvernements comme celui de l'État de Côte d'Ivoire, ne compte plus seulement sur les médias classiques (la télévision, les journaux, la radio) pour réussir la sensibilisation de la population quant à l'application des mesures barrières. Il sensibilise plus (par des SMS) via la téléphonie mobile. Car,

si tous n'ont pas la chance de s'offrir une télévision, si tous ne lisent pas de journaux, néanmoins aujourd'hui chacun a en sa possession un numéro d'abonnement à un ORM, donc un téléphone à partir duquel on peut le joindre.

En outre, le téléphone mobile constitue également une plateforme publicitaire pour les entrepreneurs, un moyen pour décrocher une opportunité d'affaires : c'est le « marketing digital » (...). En plus des sites web, la plupart des entreprises a sur la toile des réseaux sociaux (Facebook) une plateforme à son effigie où elle peut atteindre un nombre considérable de clients.

Par conséquent, en raison de l'éventail de services qu'il offre, plus qu'un outil de la vie quotidienne, le téléphone mobile est devenu une option incontournable de la société ivoirienne contemporaine et du monde actuel. Le téléphone portable met fin à l'isolement de l'homme, il supprime les barrières sociales en déconstruisant la typologie des sociétés classiques par la mise en place d'une société virtuelle sans frontière, celle où le monde est connecté.

## **2.5. Un cadre social favorable au capitalisme**

Outre les aspects susmentionnés, notre nouvelle manière de vivre manifeste également l'accentuation de la consommation. En effet, dans notre monde basé sur le capitalisme, la notion de consommation veut dire dépenser, c'est-à-dire acheter toujours un peu plus. Or, la possession d'un téléphone portable nous met dans une situation où il faut toujours acheter. En effet, en plus des frais d'acquisition de plus en plus élevé du téléphone, il faut continuellement disposer d'énergie, de crédits d'appels, d'une banque de SMS, des données Internet, etc. pour en espérer une utilisation optimale. A défaut, cet appareil à valeur de joyau, serait carrément inutile dans nos mains. La téléphonie mobile est un secteur de génère une chaîne d'activités commerciales rentables, allant de l'assemblage des matières premières, la conception des modèles jusqu'à la commercialisation et l'utilisation. En ce qui concerne la commercialisation et l'utilisation, la téléphonie mobile a généré plus 50 milliards de Dollars en Afrique de l'Ouest en 2018 selon le rapport de Emmanuel Atcha.<sup>11</sup>

---

11- La Tribune Afrique paru le 17 Avril 2019 (<https://afrique.latribune.fr>), consulté le 20 Juin 2020 net.

Ce qui représente 8,7 % du PIB de la sous-région. Nous devons comprendre pourquoi le secteur de la téléphonie mobile suscite la création d'innombrables entreprises commerciales. Par ailleurs, dans le but d'augmenter leurs chiffres d'affaires, les opérateurs de réseaux emploient souvent des méthodes coercitives et astucieuses pour amplifier la consommation.

D'une part, ces méthodes consistent pour l'utilisateur, à ne pas dépasser un certain délai variable d'un opérateur à un autre sans recharger son compte. À défaut, l'abonné se verrait empêché d'émettre ou de recevoir des appels, d'utiliser internet, d'effectuer des opérations financières en ligne. D'autre part, chaque semaine des offres de privilège (bonus) sur consommation sont proposées aux clients dans un délai bien indiqué. Aussi, selon la marge de consommation mensuelle, un abonné peut recevoir une banque de données d'appels, de SMS et d'internet. En fait, ces privilèges reversés aux clients, semblent implicitement une façon de les encourager à plus de consommation. En conséquence, à travers ce cas particulier de la téléphonie mobile, la technologie peut être perçue comme une « extension ultime de la rationalisation capitaliste dans tous les pans de notre vie », (Andrew Feenberg, 2014, p. 33).

En Côte d'Ivoire, grâce à un propice cadre institutionnel et juridique mis en place par l'État, la téléphonie mobile, en maximisant ses entrées financières, est devenue un acteur de première ligne dans l'émergence du statut « technologicus » du « sapiens ivoirien ». Cependant, ne convient-il pas, avec un peu de recul, de réfléchir sur les conséquences de l'invasion de la technologie postmoderniste pour l'Africain lui-même, puis globalement pour l'homme ?

### **3. Du procès de la technologie numérique : vers un constructivisme déterministe**

Lorsqu'on pense au téléphone portable, il se dégage un champ immense digne d'innover la curiosité de l'homme sapiens. Et comme en Côte d'Ivoire, par ricochet en Afrique, à travers le téléphone portable nous nous initions à culture des nouvelles technologies. Cela signifie que lorsqu'on parle de technologie ou de son utilisation en Afrique, grâce aux téléphones portables, le sujet devient ostensible pour nous. La téléphonie mobile peut pour cela constituer un déclencheur de réflexion sur la technologie en Afrique.

Notons-le, la réflexion sur la technologie ne se résume pas à une étude liée à la téléphonie mobile. La notion de technologie numérique est un champ vaste qui touche aussi bien la téléphonie mobile que les systèmes satellitaires et aéronautiques, les systèmes de surveillance, l'électroménager, les systèmes de reproductions, de conservations et de réanimation (cryogénéisation), etc. Cependant nous avons choisi, de rester fidèle au cadre de notre sujet, celui de réfléchir sur la contribution de la téléphonie mobile dans la mutation technologique dans nos sociétés. La raison qui nous y conduit est plutôt socio-épistémique. C'est concrètement, parce que la téléphonie mobile est pour l'instant la branche la plus développée de la technologie en Afrique que nous nous y appuyons afin d'éviter dans cet exposé, le risque du pur abstrait. En nous appuyant sur des faits très récents, nous analyserons philosophiquement notre mode d'être actuel autour de l'utilisation d'un nouvel outil qui semble nous emporter (naïvement) par son utilité à première vue. Réfléchir, c'est accepter d'éprouver son objet, et s'éprouver soi-même.

### 3. 1. Quelques faits à considérer

En 2019, Donald Trump est accusé d'avoir utilisé des réseaux sociaux pour manipuler les électeurs lors du scrutin de la présidentielle aux USA en 2016 dans l'affaire Cambridge Analytica. Ce scandale politique de manipulation de l'électorat est en fait une forme de cybercriminalité<sup>12</sup> qui s'amplifie de plus en plus dans la société digitale. Les mesures de restrictions par des États des libertés d'expression des internautes, expression qualifiée d'activiste contre des gouvernements entraînent parfois des crises diplomatiques entre États. On note aussi le balancement entre Fake news ou Infoc et informations fiables. Le fait que les USA détiennent la technologie GPS (Système Global de Géolocalisation) constitue un risque d'espionnage contre d'autres États – la plupart des outils (voiture, téléphone, ordinateur, etc.) sont équipés de GPS.

Par ailleurs, les allégations australiennes contre la Chine pour tentative d'atteinte à la sécurité nationale en 26 Juin 2020 est une preuve de risque lié à l'utilisation de la technologie en termes d'espionnage via la technologie numérique. À cela on peut ajouter les effets des ondes électromagnétiques

---

12- La cybercriminalité est une des conséquences qui témoigne du revers de la technologie numérique (KaramokoTiéba, 2015)

des antennes et des téléphones sur la santé des utilisateurs, les déchets générés par la fabrication et l'utilisation des produits de la technologie (téléphones portables) sont autant de risques qui accompagnent l'invasion technologique de nos sociétés. Il y a entre autres le risque de manipulation (psychologique), le problème de la vérité (fiabilité de l'information), le risque de violation des libertés d'expression, le risque sanitaire et sécuritaire, le risque écologique. Tous ces risques confirment les effets transformationnels que recèle la révolution technologique.

### 3.2. Technophobes ou technophiles ?

Les effets pervers de la technologie soulèvent très vite l'épineux problème éthique, voir axiologique : L'utilisation de la technologie est-elle une option ou nécessité pour nous ? Les tentatives de réflexion sur cette interrogation alimentent à leur tour une controverse entre deux positions épistémologiques renvoyant à la traditionnelle opposition entre pessimisme et optimisme technologique. Les technophobes, restent sceptiques et méfiants dans un monde quasi-digitalisé, soit un taux de pénétration de 60% (We Are Social & Hootsuite, 2020). À contrario, les technophiles y voient, un facteur de progrès, une opportunité de rattrapage de retard<sup>13</sup> sur les autres parties du monde, une sorte de désenclavement intellectuel.

La tendance technophobe consiste à concevoir la technologie actuelle dans une perspective eschatologique. Les adeptes de cette tendance voient en la technologie numérique l'effraction de la boîte à pandore, dans le sens où cet outil insuffle le dérèglement social, une déconstruction des valeurs (défaut d'endurance, de concentration et d'attention), une violation tacite de liberté individuelle par exemple, aucun système de protection sécuritaire n'est totalement infranchissable ; il existe toujours des moyens pour pirater les comptes des internautes. Pour dire court, ceux qui prennent ou cherchent à prendre leur distance de la technologie, considèrent que les technologies que nous utilisons, en dépit du confort qu'elles nous proposent, constituent pour la société, une menace grandissante dont nous n'avons pas encore entièrement conscience. Ce qui est contradictoire dans la démarche pessimiste, c'est que tout en ayant de l'aversion pour ces technologies, les technophobes utilisent ces artefacts.

---

13- Pour les pays africains, en particulier



A l'évidence, leur position semble plutôt une crainte liée à l'avenir de l'humanité et se justifie ainsi par l'absence d'une morale qui devrait accompagner les usages technologiques. C'est cette crainte que brandit in fine le philosophe Albert Borgmann. Il met en avant la vacuité inhérente à la vie intellectuelle et sociale de la plupart des hommes aujourd'hui à cause l'usage d'Internet. Il écrit :

Branchés sur le réseau de communication et sur le [téléphone], les gens semblent omniscients et omnipotents ; séparés de leur [téléphone], ils deviennent négligeables et désorientés. Ils ne contrôlent plus leur monde en tant que des personnes à part entière. Leurs propos sont sans profondeur ni esprit, leur attention est vagabonde et vide de sens. Leur sens du lieu est incertain et irrégulier. A. Borgmann (1992, p.108).

Ce problème d'attention dont parle Borgmann est en fait le stigmate du zapping (Ficquelmont, 2011), une caractéristique de la société technologique aussi appelée la société digitale (Karamoko, 2015). On ne zappe plus seulement en passant d'un programme télévisé à un autre. Disposant d'Internet, on zappe aussi et davantage d'une application à une autre, tant nos smartphones sont surchargés d'applications de réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Twitter, YouTube, Instagram ...).

Selon les technophobes, en nous offrant d'innombrables possibilités, la technologie numérique frelate l'esprit humain. Cependant, l'impact de la technologie numérique se limite-t-il dans au pessimisme technologique dont font montre les technophobes ? Si l'approche technophobe incrimine la technologie numérique, la tendance technophile projette un regard opposé.

Les technophiles ont un attachement pour les artefacts technologiques au quotidien pour (disent-ils) simplifier la vie. Pour eux en effet, la technologie étant la caractéristique essentielle de l'ère postmoderniste, elle constitue pour l'homme non pas une option ou une propriété de son existence, mais pour l'homo technologicus qu'il est devenu, elle est fondamentalement son mode d'être dans le « nouveau monde ». Le philosophe Michel Puech, est l'un des tenants de cette thèse. Il estime qu'aujourd'hui, l'homme habite technologiquement le monde ou, ce qui revient au même, l'homme habite un monde devenu technologique. Dès lors l'existence de l'humain, sa quotidienneté, la manière dont il conçoit ses relations ne sont plus raisonnablement saisissables si nous le faisons

en dehors du cadre technologique. Toutefois, selon cet auteur, si ce mode de l'exister humain pose en partie problème, – ce n'est pas à dire que nous devons nous résigner, ce serait nous rejeter nous-mêmes comme homo technologicus – nous devons chercher à comprendre, c'est-à-dire à dire porter le problème au niveau de la réflexion intellectuelle. En clair, nous devons trouver une sagesse adaptée à ce « nouveau monde ». Ce qui sémantiquement, est d'une intensité très vive. Il est impérieux que de cultiver une sagesse qui corresponde à notre nouvelle façon de vivre sur la terre. Autrement dit, si nous devons vivre avec les TIC, il faut absolument engager une éthique des technologies dans laquelle la philosophie a son mot à dire. Par ailleurs, c'est l'exigence d'une telle éthique que Michel Puech désigne par « la philosophie de la technologie. » Ainsi, même si « la technologie n'a aucun besoin de la philosophie pour vivre, [...] il se pourrait que nous, [Homme], ayons besoin d'une philosophie de la technologie pour vivre dans le monde de la technologie » Michel Puech (Ibid., p. 8).

Cependant, ne faut-il pas se garder de courir le risque d'une évaluation prématurée de la place de la technologie dans le monde actuel ? En dépit des facilités ou des risques que présente la technologie, nous pensons que la sagesse nous gagnerait d'éviter des critiques moralistes trop hâtives sur une pratique en continuel changement. Malheureusement, c'est dans ce piège que tombent les technophobes aussi bien que les technophiles.

### **3. 3. La perspective constructiviste déterministe**

Eu égard de l'urgence dans laquelle s'inscrivent les deux tendances suscitées, nous pensons qu'il faut opter pour une thèse d'ouverture et de circonspection en termes de technologie, pour ce qui est de sa place dans notre exister et de son éventuelle maîtrise par l'homme. La vérité sur laquelle nous pourront être unanime c'est que la technologie numérique qui influence d'ailleurs par des modifications nos vies intellectuelles, sociales, morales, est elle-même en transition. C'est-à-dire qu'elle n'a pas encore atteint une étape achevée et stable. Par exemple la technologie liée au téléphone portable ne cesse de subir des changements (le format, le mode d'emploi, les fonctionnalités, les variétés, etc.). Dès lors, comment peut-on évaluer légitimement une technologie qui est en voie de se structurer, donc qui est foncièrement incomplète ?

Pour nous, les deux positions que nous venons de passer en revue tombent dans l'erreur. Les technophobes sont inquiets sur la technologie qui comme toute activité humaine, tâtonne dès les premiers pas : c'est du scepticisme. Les technophiles, conscients de quelques écueils d'usages de la technologie, manifestent un optimisme outré de vite chercher une éthique pour l'utilisation d'une technologie qui n'a pas encore fini de nous révéler ces facettes.

Face au caractère inachevé de la technologie postmoderniste, le regard que nous proposons de porter sur elle est celui du constructivisme déterministe. Cette approche offre l'avantage de laisser la société humaine opérer un choix non instrumentalisé, partant adapté au besoin du temps. En inscrivant le débat dans une telle perspective, nous pourront trouver une solution durable. Il s'agit d'observer avec patience l'évolution de notre technologie jusqu'à ce que la société exerce sa juridiction<sup>14</sup> ; c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle détermine le modèle qu'elle adoptera, modèle dans lequel peuvent intervenir les variables d'efficacité, d'esthétique, de durabilité, d'écologique. Sans qu'il soit prédictible, ce choix sera néanmoins déterminé par les paradigmes socio-politiques (idéologie dominante) de notre temps telle la survie de la planète terre et / ou l'exploration d'une planète hôte pour accueillir la civilisation humaine, la liberté (démocratie), l'égalité du genre.

Le philosophe Andrew Feenberg s'inscrit dans ce registre d'idée. Dans un article qui traite de la critique de l'Internet, il affirme : « J'ai soutenu que l'Internet était encore en transition et qu'il oscillait entre des possibilités alternatives de développement qui aspirent définir les caractéristiques dominantes de la technologie [...] qui pourrait prévaloir dans le futur », Andrew Feenberg (2014, p. 44). Ainsi pour cet auteur, tout en suivant de près l'évolution de la technologie, la société elle-même choisira par principe de « sous-détermination » le modèle (caractéristique) dominant de la technologie qu'elle voudra suivre lorsque celle-ci parviendra à son étape achevée. Du reste, il révèle que le principe de sous-détermination indique que « ce sont les événements historiques – [ce que nous avons appelé paradigmes socio-politiques] – et non la supériorité technique » (Ibid., p. 42) qui oriente la société quant à son choix

---

14- Nonobstant certaines mesures juridico-répressives pour canaliser des dérapages liés à l'utilisation des outils technologiques tel la cybercriminalité (Karamoko, 2015)

par rapport à une pratique. C'est ainsi qu'il faut comprendre par exemple le fait que nous utilisons des réfrigérateurs qui fonctionnent à l'électricité plutôt qu'avec du gaz et que nos voitures fonctionnent à l'essence plutôt qu'à l'électricité<sup>15</sup>.

Cependant, alors que Andrew Feenberg s'appuie sur les faits historiques, donc « le passé » comme l'élément devant servir de norme dans le choix de la société, nous pensons plutôt que c'est « le présent », c'est-à-dire les défis planétaires actuels qui devront guider ce choix. C'est de cette manière que notre civilisation a procédé face aux options civiles ou militaires du nucléaire, lesquelles options ayant révélé leur limite, demandent de nos jours, à cause de l'épineux problème du réchauffement qui menace notre planète, une transition énergétique écologique.

Bref, ce qui est dit du réfrigérateur, de la voiture et du nucléaire, peut-être dit du téléphone portable. L'usage qu'on fera de cet objet technologique dépendra de l'idéologie socio-politique dominante de notre époque lorsque la technologie mobile aura atteint un état stable et achevé.

## Conclusion

Dans les pays en voie de développement comme la Côte d'Ivoire, l'État a créé un cadre institutionnel et juridique pour faciliter l'accès au monde technologique. Mais son appropriation et les transformations induites au sein de la société ivoirienne sont fondamentalement dues à l'effort lié au développement de la téléphonie mobile qui y joue un rôle de premier plan quoique les services des Opérateurs des Réseaux mobiles (ORM) répondaient plutôt en première ligne à une visée mercantile.

L'utilisation du téléphone portable a basculé les habitudes de l'homme ivoirien dans un monde dominé et gouverné par les normes de la technologie, notamment, la mobilité, la télé-relation, la connectivité, le désenclavement informationnel. Le téléphone portable, cet outil de la technologie postmoderniste, est devenu ainsi un indice de socialité et de sociabilité.

Cependant, à partir de l'exemple du téléphone portable, nous avons relevé que l'utilisation de la technologie laisse entrevoir des risques qui

---

15- Chose qui est en Cours de renversement, bien entendu à cause de l'enjeu de protection de notre planète, paradigme dominant de notre époque ; alors que dans le passé, l'enjeu était tout autre.

nourrissent des controverses entre technophiles et technophobes. Ces controverses soulèvent le problème de l'éthique de la technologie. Si les uns sont méfiants sur l'utilité de la technologie ; d'autres, optimistes, sont plutôt pris dans un engrenage de recherche hâtive de solution éthique prématurée. Face à ce dilemme nous proposons une approche constructiviste, selon laquelle lorsque la technologie (mobile par exemple) aura quitté sa phase transitoire (l'avalanche de services et de possibilités : commercial, éducatif, divertissement, informationnel...) pour atteindre son apogée, la société choisira en fonction des paradigmes dominants de notre époque, l'option convenable (pas forcément la meilleure) pour son nivellement.

Et pour nous Africains, en raison de ses multiples services, la téléphonie mobile est un déclencheur de réflexion épistémologique, sociologique, scientifique, juridique, vaste domaine intellectuel qui mérite d'être exploré en matière de technologie numérique.

### Références bibliographiques

- BRETON Philippe, 2000, *Le culte de l'Internet*, Paris, La Découverte.
- FABIEN Granjon, 2004, « FEENBERG Andrew, (re)penser la technique, Vers une technologie démocratique » In MAUSS, coll. *Recherches*, Paris, Édit. La découverte, pp.364-365.
- FEENBERG Andrew, 2014, « Vers une théorie critique de l'Internet » In *tic & société*, vol.8, n°1-2, pp. 31-56, [www.journals.openedition.org](http://www.journals.openedition.org).
- GEORGE Éric, 2014, « quelles perspectives critiques pour aborder les TIC ? » In *tic & société*, vol.8, n°1-2, pp. 10-29, [www.journals.openedition.org](http://www.journals.openedition.org).
- HERIARD Dubreuil Bertrand, 2014, « Andrew Feenberg, pour une critique de la technique » In *Revue Projet*, Paris, C.E.R.A.S, n°343, pp. 90-91.
- HOULE Danielle, 1993, « Jurgen Habermas : La technique et la science comme idéologie » *Compte rendu*, In *Aspects sociologiques*, Université Laval, vol.1, n°2, pp. 37-38.
- KARAMOKO Tiéba, 2015, « La société digitale et les racines de la cybercriminalité », In *Journal africain de Communication Scientifique et Technologique*, CRPCI, n° 34, pp. 4545-4554
- LOUKOU Alain F., 2005, *Télécommunication et développement en Côte d'Ivoire à l'ère de la société de l'information et de la mondialisation*,

Thèse de Doctorat soutenue, le 27 Juin à Paris, Montpellier.

NASSA Dabié Désiré Axel, 2012, « Contribution de la téléphonie mobile à la dynamisation du commerce informel dans la commune d'Adjamé à Abidjan en Côte d'Ivoire », In Bulletin de l'Association de géographes français, 89e année, pp. 597-613, généré le 04 avril 2020 [www.persee.fr](http://www.persee.fr)

PENICAUD Claire Scharwatt, 2014, L'argent mobile en Côte d'Ivoire, histoire d'un revirement de situation, Paris, GSMA.

PUECH Michel, 2016, Homo sapiens technologicus : philosophie de la technologie contemporaine, philosophie de la sagesse contemporaine, Paris, Le pommier.

TOURE Mamoutou, 2010, « Logique des contrats et réalité du marché : la filière de la grande distribution des cartes de recharge téléphoniques », In Les Cahiers d'Outre-Mer, n°251, pp.403-419, [www.cairn.info](http://www.cairn.info).

TRISTAN de Fommervault, 2014, « Quelle éthique pour l'homo sapiens technologicus hic & nunc ? » In Questionner le numérique, Archives CIGREF, généré le 14 Mai 2020 du [www.cigref.fr/publications](http://www.cigref.fr/publications).

VIAL Stéphane, 2012, La structure de la révolution numérique : la philosophie de la technologie, Philosophie, université René Descartes, Paris V.

---

Mise en page : LE PAPHYRUS Éditions  
Achévé d'imprimer en Côte d'Ivoire  
3<sup>e</sup> trimestre 2020  
Dépôt légal N° 14931